



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

Scolaire
Convention relative aux séances de natation scolaire
– n°6/2017

Date de la convocation : 18/01/2017 Date d’Affichage : 01/02/17 au 22/02/17 Date Notification : 01/02/17
Nombre de membres : * en exercice : 36 * Présents : 33 * Votants : 34

Séance ordinaire du 30 janvier 2017
L’an deux mil dix-sept le 30 janvier 2017 à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) – Absents (A) – Excusés (E) – Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	A
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Chantal MARTINE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	P	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	A	Sarah PIHAN	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Claudine GARNIER	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P		
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	P	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme VILLAIN à Mr MACE,

ABSENTS : Mr COSSE, Mr LEMAÎTRE Jean-Marc.

Mr METTE Christian désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

**SCOLAIRE – CONVENTION RELATIVE AUX SEANCES
DE NATATION SCOLAIRE – n° 06/2017**

Monsieur le Maire informe que la convention relative aux séances de natation scolaire avec la commune historique de Villedieu-les-Poêles est arrivée à échéance au 31 décembre 2016. Il demande de bien vouloir l'autoriser à signer une nouvelle convention selon le modèle ci-joint annexé.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 31 voix pour, et 3 abstentions, (34)*

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la Commune Nouvelle à signer la convention relative aux séances de natation scolaire selon le modèle ci-joint annexé.

PRECISE que la convention sera établie pour une période de quatre ans, soit jusqu'au 31/12/2020.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire,

AR-Préfecture de Saint Lo

050-200054732-20170130-2017013006-AU

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 01-02-2017

Publication le : 01-02-2017



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE